Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 14 (1984)

Heft: 1

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour la Vieillesse

SECRÉTARIATS CANTONAUX:

Genève, 5, place de la Taconnerie (022) 21 04 33 Lausanne, 51, rue du Maupas (021) 36 17 21 La Chaux-de-Fonds, 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20 Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71 Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68 Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20 Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53 Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

VAUD

Yvonand accueille la FVCA

Pour ceux qui l'ignorent encore, FVCA veut dire Fédération vaudoise des Clubs d'aînés, une association qui a pour but d'«aider les clubs à assurer leur bonne marche, de favoriser la création de nouveaux clubs et de permettre des échanges de vues et d'expériences profitables à tous».

«Aînés» a déjà consacré plusieurs articles à cette fédération dont le rayonnement s'est affirmé sous l'impulsion de M. Roland Poletti, son premier président devenu président d'honneur.

Il y a quelques mois, M. Charles Henry a succédé à M. Poletti, et c'est lui qui, avec distinction, présida cette assemblée annuelle d'information, tenue à la Salle polyvalente d'Yvonand le 14 novembre passé.

Rappelons que la FVCA, en collaboration étroite avec Pro Senectute, offre de nombreuses prestations à ses membres groupés en 36 clubs inscrits et en quelques dizaines d'autres qui collaborent avec l'association en attendant d'en devenir membres actifs, soit un total de plus de 4000 enthousiastes. C'est un succès, l'association n'ayant

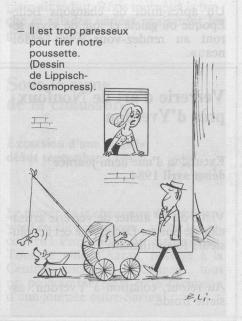
que 7 années d'âge!

Le but essentiel de la réunion d'Yvonand était de présenter les activités de la FVCA et du Service des loisirs de Pro Senectute par la voix de Jean Carrel, conseiller en animation. «Aînés» publie régulièrement des informations sur ces activités, notamment le programme de «Va et redécouvre ton pays» qui figure dans ces pages Pro Senectute. Signalons aussi: les séminaires prévus les 30 avril et 7 mai 1984 qui s'intéresseront à l'audio-visuel; un cahier d'animation très complet, contenant de quoi répondre à tous les désirs, et un bulletin «La Marguerite». dont le nº 4 est récemment sorti. Comme l'a souligné Mme Marguerite Pauli, cette «Marguerite» est un lien entre les clubs qui peuvent s'y exprimer et qui ne s'en privent pas.

Cette assemblée annuelle d'information a donc permis de faire le point et de constater la belle vitalité de la fédération. Parmi les invités, relevons la présence de MM. Gilbert Sandoz, chef du Service prévoyance et aide sociale du canton de Vaud; Louis Décorvet, président de la jeune Fédération romande des fédérations de clubs d'aînés; Jaccard, syndic d'Yvonand,

Baier, pasteur, Michel Ray, ancien inspecteur scolaire, et Daniel Girardet, directeur de Pro Senectute.

Le président Charles Henry releva en termes chaleureux que cette journée fut belle, sympathique et utile. Elle permit d'applaudir le président du club d'Yvonand créé il y a 10 ans, M. Marcel Guidoux, et l'ancien inspecteur scolaire Michel Ray qui, en une allocution pleine de saveur, présenta le village d'Yvonand où il naquit il v a 80 ans, et sa région habitée depuis 50 siècles par des gens venus du Midi... Terminons en précisant que l'assemblée administrative de la fédération aura lieu le 5 mars, et qu'une nouvelle réunion d'information et d'échange d'expériences est prévue pour le 12 novembre 1984. Les lieux de réunion seront précisés ultérieurement. Et saluons les deux clubs qui viennent de donner leur adhésion à la fédération: Neyruz et Saint-Laurent/Lausanne.



Guide de la Retraite

«Aînés» est heureux de signaler à ses lecteurs l'édition d'un Guide de la Retraite dû au responsable du Service aide et conseil de Pro Senectute, M. René Quenon.

Un brillant avenir est promis à ce document dont l'utilité est indiscutable. Nous en parlerons dans notre prochain numéro. En attendant, tous renseignements peuvent être obtenus au sujet de ce guide à Pro Senectute Vaud, r. Maupas 51, 1004 Lausanne, tél. 021/36 17 21.

Uni 3 à Fribourg

L'université populaire de Fribourg organise chaque trimestre des cours à l'intention des personnes âgées et qui ont généralement lieu l'après-midi.

Durant le 1^{er} trimestre universitaire 1983/84 achevé en décembre, un titre a retenu notre attention: «Réussir le 3^e âge».

Animé par M. Alfred Repond, ancien directeur de l'Ecole secondaire des garçons et retraité AVS, ce cours proposait, à travers les divers problèmes d'ordre psychologique et physique, de

trouver les chemins personnalisés, différents selon les individus, pour réussir le 3º âge

sir le 3e âge. Dans le même ordre d'idée, l'Uni populaire propose une suite à ce cours. M. Repond animera six après-midi sur le thème: «Vous êtes ou serez bientôt retraité!».

A partir de sujets tels que: «Quel est mon âge?... Comment rester jeune?... Etre à la page?... Comment voir, vivre et comprendre les problèmes actuels et les admettre?...», les participants pourront penser, réfléchir, construire ensemble et échanger leur expérience sur «la vie de retraité».

Le début de ce cours est prévu le mardi 28 février 1984 de 14 h. 15 à 16 h.

Tout renseignement peut être demandé à l'Université populaire (037/22 77 10) ou à Pro Senectute-Fribourg (037/22 41 53).

Michel Boni

PRO SENECTUTE PRÉSENTE

Va et redécouvre ton pays

Programme 1984

3 manifestations 5 sorties 8 séjours

Comme chaque année, un programme inédit et attrayant

A vous de choisir...

Le temps du rétro

Fin mars 1984

Un après-midi de chansons Belle-Epoque où gaieté et joie de vivre seront au rendez-vous avec «Moineau».

Verrerie d'art de Nonfoux près d'Yverdon

Excursion d'une demi-journée début avril 1984

Visite du 1^{er} atelier de verrerie artisanale de Suisse. Découvrez cet art plusieurs fois millénaire!

Au retour, collation à Yverdon: assiette froide.

«Je m'engage»

En septembre 1982, des collaborateurs des 3 PRO's (Pro Senectute, Pro Infirmis et Pro Juventute) lançaient dans le grand Fribourg, l'action «Je m'engage à dialoguer» avec pour but:

encourager les handicapés, les jeunes et les vieux à entreprendre quelque chose entre eux pour se sortir de l'isolement et éveiller la compréhension et la tolérance envers leurs prochains.

En automne 1983, le groupe de travail tente de faire une première estimation de cette année d'existence de l'action. Nous nous sommes demandé ce qu'il allait advenir de l'action «Je m'engage»? Etant donné l'intérêt moyen que cette action éveillait au sein de la population (55 inscriptions — dont 19 jeunes — pour la première année), nous nous sommes posé les questions suivantes:

Un nouveau concept est-il nécessaire pour intéresser une population plus importante à cette idée?

Le groupe de travail doit-il être élargi?

Cette action répond-elle à un réel besoin?

En fin de compte, nous avons décidé de relancer l'action tout en y apportant quelques petites modifications.

Nous allons repenser à fond le concept et rechercher les besoins au courant de l'hiver 1983/1984.

Quels sont les changements par rapport à 1983?

Le changement principal concerne le public-cible que nous aimerions atteindre par cette action qui n'est plus réservée aux handicapés, aux jeunes et aux personnes âgées, mais à tous ceux qui souhaitent s'engager. Ce changement a été décidé d'autre part pour tenir compte des demandes de personnes s'étant annoncées au courant de cette première année, et qui ne faisaient pas partie de l'une des 3 catégories mentionnées ci-dessus.

On nous a fait remarquer que les termes «handicapés, jeunes, vieux» étaient une frontière artificielle. Nous avons corrigé la fiche de présentation de telle sorte que l'action est ouverte à tout le monde, tout en maintenant le but: la rencontre des générations.

Un autre changement par rapport au concept initial est l'information permanente de la population. Son intérêt moyen pour cette action, ainsi qu'une enquête auprès des travailleurs sociaux du grand Fribourg, nous ont démontré que tant la population que les professionnels étaient plutôt mal informés et que nous devons dès lors faire un effort dans cette direction.

A cet effet, nous avons pu nous entourer de deux étudiants en formation à l'Institut de pédagogie curative.

Ceux-ci peuvent consacrer pendant les 2 ans de stage pratique quelques heures par semaine à l'action.

Toute demande de participation à «Je m'engage», et toutes informations peuvent être adressées à Pro Senectute, rue Saint-Pierre 26, 1700 Fribourg tél. 037/22 41 53.

Culture d'asperges en Valais

Excursion d'une journée à fin mai 1984

On remet «ça»! Cette sortie réalisée en 1983 a remporté un tel succès que nous n'avons pu faire face à la demande. Pour satisfaire tout le monde, nous la remettons au programme 1984.

Au cours de cette journée, vous vous familiariserez avec la culture de ce légume délicat, dont vous vous régalerez au repas de midi. S'il fait beau l'après-midi: montée à Champex pour une balade au bord du lac. En cas de pluie... on avisera!

Montreux – Oberland bernois

Excursion d'une journée début juin 1984

Retour une fois encore à la Belle-Epoque avec une virée en wagon-salon du début du siècle, à travers le Pays-d'Enhaut et ses paysages grandioses! Repas à Gstaad. Visite d'une fromagerie de montagne à Château-d'Œx.

Broche

Sortie d'une journée fin juin 1984

Le refuge d'Oulens accueillera l'espace d'une journée tous ceux qui apprécient un retour à la nature et que la vie de plein air séduit. Rôtis tournés à la broche et salades variées apaiseront les grandes faims!

Sous le signe de la chaussure

Excursion d'une journée début septembre 1984

Le musée de la chaussure de Schönenwerd recèle des trésors... venez les découvrir! Projections de diapositives. Tour de ville d'Aarau, passage à la Centrale nucléaire de Gösgen... tout un programme pour cette excursion d'une journée outre-Sarine!

Saint-Ursanne

Excursion d'une journée à la mi-septembre 1984

Il faudra se lever tôt... mais la journée s'annonce très attrayante: Saint-Ursanne, pour les Vaudois, n'est pas un but traditionnel de sortie! L'occasion de découvrir avec enchantement cette petite ville du bord du Doubs. Un excellent repas vous y attend! Retour par Saignelégier et La Chauxde-Fonds.

Souper aux chandelles

Novembre-décembre 1984

Cette année, le traditionnel souper aux chandelles aura lieu à la Rotonde du Casino de Montbenon à Lausanne. Mais avant ce repas de fête et les réjouissances qui s'ensuivront, une visite au Musée olympique captivera les sportifs comme les non-sportifs.



Zermatt (1600 m d'altitude)

Séjour de 9 jours à fin juin 1984

Les vacances classiques par excellence dans ce décor de rêve! Hôtel de grande classe au confort exceptionnel.

Les Diablerets

(1200 m d'altitude)

Séjour de 10 jours début juillet 1984

Cette station des Préalpes satisfait les plus exigeants. Un vrai retour à la nature... promenades enchanteresses à travers la réserve alpestre naturelle.

Interlaken Oberland bernois

5 jours début juillet 1984

Quoi de plus séduisant que des virées quotidiennes dans cette région paradisiaque avec pour port d'attache la merveilleuse cité d'Interlaken? Au programme également le spectacle «Jeux de Guillaume Tell», un retour

aux origines de notre histoire.

Crans (1500 m d'altitude)

3 séjours de 10 jours 1 séjour de 15 jours

Cette station valaisanne remporte tous les suffrages! C'est pourquoi 4 séjours y sont à nouveau organisés cette année, de la mi-juillet à fin août.

Davos

(1600 m d'altitude) Séjour de 8 jours début septembre 1984

Les Grisons ont toujours la cote et l'Hôtel Posthôtel vous offre le confort sans pareil d'un quatre étoiles. Plusieurs excursions prévues dans les vallées alpestres.

Bulletin de commande

à renvoyer à Pro Senectute-Vaud, case postale 73, 1000 Lausanne 9

Veuillez m'envoyer le prospectus «Va et redécouvre ton pays» avec bulletin d'inscription

Nom

Rue

Prénom

NP/localité

Vous pouvez aussi demander le prospectus avec bulletin d'inscription en lançant un coup de fil au 021/36 17 21, Pro Senectute-Vaud Lausanne.

Vous avez dit «Foyer de jour»?

Cet article s'adresse aux personnes âgées et à leurs familles

Si vous habitez Genève, peut-être avez-vous déjà entendu parler des foyers de jour sans savoir exactement ce que ce terme recouvre.

Pour certaines personnes âgées, qui vivent à leur domicile sans que la vie quotidienne ne pose de grands problèmes, le foyer de jour peut représenter (ce qui est faux) le début d'une chaîne qui les mènera inéluctablement à la pension, la maison de retraite... à la perte de leur indépendance.

D'autres, qui bénéficient déjà des prestations des aides-familiales ou ménagères, des repas à domicile, des infirmières de quartier, ignorent parfois que les foyers font partie intégrante des services de maintien à domicile. Enfin, pour beaucoup, les foyers de jour restent encore totalement inconnus.

Alors, qu'est-ce que c'est?

Sa structure. Le foyer de jour est un lieu destiné aux personnes ayant l'âge de la retraite et son but est de participer au maintien à domicile des personnes âgées.

Il s'adresse à celles qui ont des problèmes de santé, qui souffrent d'isolement ou qui passent un moment critique de leur existence.

Chaque jour une équipe pluri-disciplinaire (assistant(e) social(e), infir-

mier(e), ergothérapeute, animateur(trice) y accueille 10 à 12 personnes âgées.

La surveillance médicale est assurée par un médecin délégué du Centre de gériatrie qui passe au foyer une ou deux fois dans la semaine.

Le rythme dé fréquentation est adapté aux besoins de chacun. Certains usagers y viennent une journée, d'autres plus souvent.

Le transport du domicile au foyer de jour est assuré par un bus spécial et le prix d'une journée s'élève à 16 francs plus 2 francs pour le transport. Pour les bénéficiaires du SCAM (Service cantonal d'assistance médicale) le prix est de 6 francs, la différence étant prise en charge par le Service.

Ses activités. Ce qui constitue la vie d'un foyer c'est: des repas préparés et pris en commun (petit déjeuner, dîner, goûter), des rencontres, des discussions pour partager ses préoccupations, des jeux, de la lecture, des travaux manuels, des promenades et des pique-niques pour garder le contact avec la nature, des spectacles pour le plaisir de partager ses émotions, de la gymnastique et d'autres soins pour ne pas oublier son corps, du repos et du «farniente».

Chacun peut participer à ces activités dans la mesure de ses envies et de ses possibilités. Mais à travers tout cela passe ce qui est essentiel à chacun d'entre nous: la chaleur humaine.

Au fil des jours, des relations se tissent entre les personnes; on se sent moins seul, plus stimulé et, pour certaines personnes, la vie au foyer de jour représente un tremplin qui leur donne le dynamisme nécessaire pour réaliser à leur domicile des activités qu'elles n'avaient plus le goût de faire, qui leur donne aussi envie de nouer ou de renouer d'autres relations à l'extérieur: avec leur famille, d'anciens amis, des voisins, etc.

Pour d'autres personnes, très âgées ou touchées gravement dans leur santé, le foyer de jour ainsi que les autres services d'aide à domicile permettent de rester le plus longtemps possible chez elles, dans leur cadre de vie.

Si vous vous sentez attiré, concerné, par la vie d'un foyer de jour, et pour dissiper les derniers préjugés que vous pourriez avoir, sachez qu'au foyer vous rencontrerez des individus riches d'expériences personnelles diverses, que vous participerez à une vie sociale adaptée à vos besoins et qu'en tout temps, au fur et à mesure de l'amélioration de votre situation, vous pourrez renoncer progressivement à l'appui qu'apporte le foyer.

Prévenir vaut mieux que guérir! aussi n'attendez pas un «gros pépin» pour vous décider à prendre contact avec le foyer de jour le plus proche de votre domicile (voir adresses ci-dessous). Les équipes de travail des cinq foyers genevois sont prêtes à vous donner toutes informations par téléphone ou à fixer un rendez-vous pour une visite qui sera toujours bienvenue. Et, si vous désirez aller plus avant, vous avez même la possibilité de faire une journée d'essai, ceci sans engagement de votre part.

H. Maillard





Adresses des foyers de jour:

(choisir celui qui est le plus proche de votre domicile)

Foyer de jour de «Butini» (Fondation Butini) chemin Gustave-Rochette 16 1213 Onex, tél. 93 66 33

Foyer de jour «Le Caroubier» (Pro Senectute, Genève) rue Caroline 26 1227 Acacias, tél. 43 60 66

Foyer de jour «Les Cinq Colosses» (AJETA) route d'Hermance 347 1247 Anières, tél. 51 15 68

Foyer de jour «L'Oasis» (Caritas) rue de Carouge 53 1205 Genève, tél. 29 38 56

Foyer de jour «Soubeyran» (Service social de la Ville de Genève) rue Soubeyran 12 1203 Genève, tél. 45 96 35

Information de dernière minute: un foyer de jour vient d'ouvrir ses portes à Neuchâtel:

Foyer de jour «L'Eclusier» rue du Seyon 38 2000 Neuchâtel, tél. 25 00 50

Assurance maladie des personnes âgées

A partir du 1^{er} janvier 1984, les personnes qui se sont assurées après 50 ans en vertu de la loi d'encouragement à l'assurance maladie des personnes âgées du 14.9.1973, ont la possibilité de s'assurer pour couvrir les frais hôteliers.

En effet, jusqu'au 1^{er} janvier 1984, toutes ces personnes doivent payer ellesmêmes les frais hôteliers de Fr. 25.—par jour en cas d'hospitalisation.

Renseignez-vous auprès de votre caisse maladie. Le Service social de Pro Senectute Genève est à votre disposition pour vous informer, vous aider.

Prenez rendez-vous. Tél. 022/21 04 33 (8 h.-12 h. et 14 h.-17 h.).

A JURA BERNOIS

A l'an prochain!



Jacky Thomet et sa sœur Nicole. Du talent jusqu'au bout des doigts.

Samedi 29 octobre, l'Association des Clubs d'aînés du Jura bernois et de Bienne romande invitait les retraités de la région à participer à une matinée de musique et de variétés offerte gracieusement par l'orchestre «Jacky Thomet», à la halle de gymnastique de Sonceboz. Plus de 600 personnes étaient au rendez-vous.

Après les souhaits de bienvenue de notre dévoué président, M. Tièche de Reconvilier, Nicole et Jacky accompagnés de leurs musiciens surent charmer leur auditoire. Ces deux jeunes gens bien sympathiques ont déjà à leur actif de nombreuses tournées en Suisse et à l'étranger.

Jean-Daniel Veuve, chanteur de textes, accompagné de sa guitare a fait une profonde impression sur le public. Par sa simplicité, sa gentillesse, ses textes pleins de fraîcheur et de vérité, il a témoigné d'une foi vivante. Jeune homme éprouvé par la maladie depuis sa plus tendre enfance, il apporte un témoignage bouleversant, plus efficace que bien des sermons.

Une «évolution musicale» du groupe de gymnastique des aînés de Corgémont a prouvé qu'à 70 et 80 ans, on peut encore être souple.

À l'entracte, M. Tièche exposa le pourquoi des clubs d'aînés et incita les groupes encore non affiliés à faire partie de l'association.

La joie de rompre une solitude parfois pesante, le bonheur de retrouver des connaissances, des amis d'autrefois, l'ambiance de fête, tous les éléments étaient réunis pour que les aînés présents gardent un excellent souvenir de cette journée dont le succès encouragera l'Association des clubs d'aînés à organiser une nouvelle rencontre l'an prochain.

M.G.

A NEUCHÂTEL

Ski de fond

A la veille d'une nouvelle saison, nous vous invitons à participer à nos sorties de ski de fond. Ces après-midi de plein-air procurent une bienfaisante détente, permettent de créer des contacts sympathiques et contribuent à se maintenir en bonne forme physique: Neuchâtel-Ville et littoral, le mardi après-midi; Val-de-Travers, le jeudi après-midi; Val-de-Ruz, le mardi après-midi; La Chaux-de-Fonds, le vendredi après-midi.

Ces sorties hebdomadaires bénéficient d'un accompagnement compétent. Profitez-en!

Pour tous renseignements: Pro Senectute, rue de la Côte 48 a, 2000 Neuchâtel, tél. 038/24 56 56.